

N°2022-D21

OBJET :
Demande crédits
d'investissement
Région : Chalet Ferme

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX

Le 08 juin à 17h00

Le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la Base de Plein Air et de Loisirs de l'Étang de Saint-Quentin en Yvelines dite « île de loisirs » sous la présidence de Monsieur José CACHIN.

Etaient présents :

Mesdames Anne CAPIAUX –Chantal CARDELEC -Sylvie PIGANEAU ; Sandrine GRANDGAMBE
(suppléante)
Monsieur José CACHIN

Etaient absents excusés :

Madame Colette GERGEN
Messieurs Nicolas DAINVILLE- Bertrand COQUARD – Othman NASROU – Ali RABEH

Ont donné pouvoir :

Monsieur DAINVILLE à Madame CAPIAUX
Monsieur NASROU à Madame PIGANEAU

CONSIDERANT que la Ferme Pédagogique de l'île de loisirs, ouverte au public en 1982, dispose de 10 bâtiments bois, 8 accueillant des animaux et 2 destinés à l'accueil du public et au personnel ;

CONSIDERANT que le bureau de contrôle Veritas a réalisé un audit technique des façades et couvertures des 10 bâtiments de la ferme pédagogique et a conclu à un état très dégradé de l'ensemble de ces derniers. et que les travaux effectués sur deux bâtiments grâce à des crédits d'urgence obtenus au printemps, ont permis de résoudre les défaillances de ceux-là;

CONSIDERANT que l'urgence, à présent, est de procéder à la sécurisation du bâtiment chalet/bureau construit en 2015 qui présente des problèmes de sécurité pour les usagers et le personnel ainsi que des problèmes d'infiltration d'eau à divers endroits (trous dans le plancher) ;

CONSIDERANT que cela amène le Syndicat Mixte à solliciter des crédits d'investissement afin de procéder aux divers réparations et modifications nécessaires à la sécurisation du bâtiment qui consiste à remplacer les planchers bois des deux niveaux du bâtiment, modifier l'escalier extérieur, régler les problèmes de fonctionnement et de fixation des grandes volets bois coulissants du bâtiment dans les meilleurs délais afin de résoudre les problèmes de sécurité des personnes et de remplacer les fenêtres ;

CONSIDERANT qu'il convient dès lors, de solliciter le financement des travaux auprès de la Région Ile de France pour un montant total de 16 700 € ;

Le montant de la demande de crédit d'investissement étant réparti comme suit :

Travaux :	12 400 € TTC
Travaux escaliers :	3 300 € TTC
Aléas :	1 000 € TTC
Total :	16 700 € TTC

Mbres en exercice : 9
Quorum : 5
Présents : 5
Suffrages exprimés : 7

LE COMITE SYNDICAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité,

SOLLICITE des crédits d'investissement auprès de la Région Ile de France, pour un montant de 16.700 € TTC afin de procéder aux divers réparations et modifications nécessaires à la sécurisation du chalet de la ferme pédagogique ;

AUTORISE le Président à signer tous documents utiles.



Fait à Trappes, le 08 juin 2022
Le Président du Syndicat Mixte
José CACHIN

